



Acquéreur qui refuse la signature notariée.

Par **laurent49**, le **09/05/2020** à **18:48**

Bonjour,

Vente d'un petit local (42.000 €), promesse unilatérale de vente, paiement comptant, pas de conditions suspensives, indemnité d'immobilisation de 5 % versé chez le notaire + 5 % à venir. Le "futur acquereur " ne se manifeste plus, ne réponds pas aux relances. Le notaire vient de faire une mise en demeure.

Quel délais et quel montant d'honoraires pour récupérer les 2.100 € séquestrés chez le notaire et les 5 % à venir ?

Avec mes remerciements.

Par **laurent49**, le **11/05/2020** à **16:22**

Ma question était ; quels délais pour cette action en justice

et quel forfait pour les honoraires d'avocat ?

non il n'est pas décédé , sa femme non plus , peut être en plein ramadan

genre d'individu ne respectant ni sa parole , ni sa signature

merci